

Communiqué de presse

Fait à Paris, le 17 février 2026

Apprentissage dans le Bâtiment francilien : un pilier fragilisé, une urgence à sécuriser

L'apprentissage constitue un levier essentiel pour répondre aux besoins de recrutement dans le Bâtiment et assurer la transmission des savoir-faire. En Ile-de-France, 56,7 %* des chefs d'entreprise du Bâtiment recrutent un apprenti pour transmettre leurs compétences et assurer la pérennité de leur métier. Pourtant, ce dispositif vertueux est aujourd'hui fragilisé par une succession de décisions politiques qui en réduisent l'attractivité et la stabilité.

Les Centres de formation d'apprentis (CFA) du Bâtiment franciliens sont reconnus pour leur efficacité et leur capacité à former des professionnels opérationnels. Malgré cela, la dynamique s'essouffle : le nombre d'apprentis dans le BTP a reculé de 10,7 %** entre 2024 et 2025 en Ile-de-France. Une tendance alarmante alors que, dans le même temps, le secteur a cruellement besoin de recruter, notamment pour faire face aux départs en retraite.

Les aides à l'embauche pour les apprentis ne cessent d'être remises en cause et réduites par les nombreuses réformes engagées par les gouvernements successifs. Pas plus tard que le 15 février, un nouveau projet de décret vient réduire encore l'accompagnement des diplômes BTS et ingénieurs. Autant de signaux négatifs qui complexifient le recours à l'apprentissage et freinent les embauches, en particulier pour les TPE et PME du Bâtiment dont les trésoreries sont déjà fragilisées. En effet, 31 %* des chefs d'entreprises hésitent à recruter un apprenti sans accompagnement financier.

Pour Bertrand Fert, vice-président de la FFB Grand Paris Ile-de-France en charge de l'apprentissage, « *l'apprentissage est la voie d'excellence pour former nos collaborateurs de demain. Il est indispensable de stabiliser et pérenniser les aides, afin de sécuriser les parcours, soutenir les entreprises formatrices et maintenir l'attractivité de cette filière* ».

Face aux difficultés de recrutement et aux départs en retraite à venir, la FFB Grand Paris Île-de-France alerte : affaiblir l'apprentissage aujourd'hui, c'est fragiliser l'avenir du secteur du Bâtiment. La Fédération réclame une stabilité et appelle à des décisions claires et durables pour préserver ce pilier fondamental de la Profession.

*D'après les Baromètres CCCA-BTP 2024/2025 (pour l'Ile-de-France)

**D'après l'étude "Effectifs 2025-2026" du CCCA-BTP

Un professionnel adhérent de la FFB Grand Paris IDF se tient à votre disposition pour vous accueillir sur un chantier et/ou pour un témoignage.

La Fédération Française du Bâtiment Grand Paris Ile-de-France est l'organisation professionnelle représentative des entreprises du Bâtiment de Paris et de la Petite Couronne. Elle rassemble 23 Chambres Syndicales, réunissant tous les corps de métiers du Bâtiment. En Ile-de-France, le Bâtiment représente 89 000 entreprises et 333 660 actifs et réalise un chiffre d'affaires de 44 milliards d'euros.